14. CHARTE D'ENGAGEMENT

Obligation de retour soit en main propre le 1er jour de la formation ou à retourner par mail dûment complété et signé à diplomes@inma.fr

JE M'ENGAGE A:

- -Avoir pris connaissance des modalités d'inscription.
- -Etre attentif, attentive à mes collègues ainsi qu'à l'ensemble des intervenants et être bienveillant(e) envers eux
- -Respecter les règles de fonctionnement et de savoir vivre ensemble :
 - -Ponctualité,
 - -Respect du temps de parole,
 - -Le savoir écouter,
 - -Le savoir participer,
 - -Le respect du présentiel et du distanciel,
 - -Respect du matériel mis à disposition.
- -être transparent et à ne pas frauder aux examens (distanciel ni en présentiel*).

Je m'engage à respecter cette charte.En cas de manquement l'équipe pédagogique de l'INMA se réserve la faculté d'invalider 1 trimestre de formation
Date:

^{*}le contrôle des connaissances est une évaluation strictement individuelle sous peine de sanction

